



BC n°6 du DEESS : Animation des instances de gouvernance, des acteurs internes et partenaires autour du projet stratégiques de l'entreprise de l'ESS

DURÉE

70 heures sur 10 jours sur une période de neuf mois

PUBLIC

Dirigeant d'entreprise de l'ESS (association, coopérative, mutuelle, fondation, entreprise avec agrément ESUS), entrepreneur social, dirigeant d'entreprise en reconversion de statut, futur dirigeant amené à prendre la succession sur une structure de l'ESS, administrateur

PRÉ-REQUIS

- Être dirigeant d'une structure de l'ESS ou futur dirigeant en démarrage d'activité.
- Pas de prérequis de niveau de diplôme.**
- Pas d'épreuve de sélection à l'entrée en formation.**
- Validation d'entrée en formation sur dossier de candidature et entretien.**

FINANCEMENT

- Tarif** : 2 030 € TTC
- Frais d'inscription** : 70 €



CONDITIONS PRATIQUES

- Les journées de formation sont de 7 heures. Deux à trois jours de formation consécutifs.
- La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap en contactant F. Besnard, référente handicap : besnard.frederique@enseis.fr



CONTACT & INSCRIPTION

Tél. 04 72 53 61 80

lyon@enseis.fr

Dates : www.arafdes.fr/www.enseis.fr

Lieu de formation

ENSEIS Management

14, rue Berjon - 69009 LYON

Métro Gare de Vaise Ligne D

Ce bloc de compétences (BC) correspond au BC6 de la formation DEESS (cf. descriptif de la formation dans Formations diplômantes en management).

Vous avez la possibilité de vous inscrire uniquement au BC6. Cependant les objectifs professionnels des BC5 et BC6 étant articulés entre eux, et ceux-ci se déroulant dans la même temporalité et étant validés le même jour, nous vous conseillons de vous inscrire aux 2 blocs simultanément.

Objectifs

Ce bloc de compétences vise la certification de compétences fondamentales requises dans la fonction de direction d'une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), à savoir :

- Animer/coanimer les instances et les différentes parties prenantes de la gouvernance dans le respect des rôles et des pouvoirs définis, en lien avec le cadre de référence, et en cohérence avec le développement stratégique de l'entreprise.
- Élaborer une communication à l'interne et à l'externe pour rendre lisible et partager le projet stratégique de l'entreprise.
- Construire le partenariat, nécessaire au développement du projet stratégique et au développement territorial de l'entreprise en cohérence avec ses valeurs et les finalités de son projet social.
- Animer les partenaires et les acteurs clé autour du projet d'entreprise en mobilisant les techniques de négociation et de communication participatives.

Contenus/Déroulé pédagogique

- « **Mise à jour du bilan entrepreneurial** » sur le positionnement partenarial
- « **Gouvernance au sein des entreprises de l'ESS** : analyser les modes de gouvernance de la structure. Développer le schéma de la gouvernance au sein de la structure »
- « **Dynamique et coopération des acteurs d'une entreprise de l'ESS** » : identifier les concepts entre coopération et compétition. Caractériser les liens entre acteurs entre pouvoir de service et pouvoir de domination/envisager le conflit comme créateur d'innovation des processus.
- « **Dynamique et coopération des acteurs et communication externe** » : Établir son plan de communication/identifier les acteurs et les réseaux auxquels l'entreprise peut prendre appui pour sa communication. Élaborer une stratégie d'lobbying sur son territoire, son activité et le secteur de l'ESS.
- « **Analyse des pratiques managériales** » : sur la gouvernance démocratique et l'accompagnement au changement
- « **Formalisation des modalités de gouvernance avec les principes de l'ESS** » dans un dossier écrit.

Méthodes pédagogiques

Formation assurée par des professionnels cadres dirigeants de l'ESS, par des consultants-experts, par des représentants et adhérents de la CRESS AURA. Cette formation est une formation-action qui prend appui sur le terrain professionnel ou de stage du stagiaire. Favorisant l'interactivité, elle permet l'échange de pratiques entrepreneuriales entre pairs et intervenants. Un accompagnement à l'écriture du rapport professionnel de certification est organisé.

Certification

Le bloc de compétences est certifié quand le rapport professionnel et sa soutenance satisfont à 70% des critères d'évaluation attendus (7/10). L'organisme certificateur, Faire ESS, atteste de la certification.

Débouchés

La certification du BC6 permet de poursuivre la formation diplômante DEESS en parcours complet.